



## **LE SECTEUR CULTUREL S'EMPRE DE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

JOURNÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

25 AVRIL 2017 DÈS 9H30 À L'ESPACE LIGÉRIA (MONTLOUIS-SUR-LOIRE)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle modifie notre conception de la formation et son intégration dans les parcours professionnels. La formation devient un outil majeur pour se maintenir dans l'emploi, créer de l'activité, envisager de nouvelles formes d'emploi et de travail et vérifier régulièrement l'adéquation du salarié à sa mission. Elle impacte les employeurs, les salariés et les organismes de formation :

- Employabilité, compétitivité et développement des compétences de leurs salariés, relèvent désormais de la responsabilité des employeurs.
- Le salarié devient quant à lui acteur de ses compétences et de l'évolution de son parcours professionnel.
- Enfin, les financeurs de la formation (Pôle emploi, Régions, branches professionnelles...) orientent vers et incitent à former pour des métiers qui recrutent.

Comment les problématiques spécifiques à la Culture sont-elles prises en compte dans ce contexte ? Quelles sont les évolutions concrètes sur la qualification des salariés ? Quelles adaptations sont nécessaires pour le secteur culturel ? Que recouvre la diversité de l'offre de formation ? Quelles formations sont éligibles au CPA ? Avec quelles contraintes / opportunités pour les organismes de formation ?

Le **Cepravoi**, la **Plate-Forme Interrégionale d'Échange et de Coopération pour le Développement Culturel** et **Métiers Culture** organisent une journée d'information et de discussion à destination des employeurs et des salariés du secteur culturel, ainsi que des organismes de formation en Région Centre-Val de Loire, dans une volonté de collaboration et de coopération concrète entre acteurs.

## 09H30 — ACCUEIL DES PARTICIPANTS

## 10H00 — INTRODUCTION

## 10H30 — ORGANISMES DE FORMATION : LA NOUVELLE DONNE

Un atelier où seront rappelés les enjeux de la démarche qualité pour les organismes de formation, l'utilisation de la plateforme **Datadock** et ses échéances. On y abordera aussi les perspectives de la formation professionnelle dans le cadre du Compte Personnel de Formation (**CPF**), les enjeux et modalités de mise en œuvre de certifications, l'inscription à l'inventaire **CNCP** (Commission Nationale de la Certification Professionnelle), l'inscription sur les listes éligibles au **CPF** des branches professionnelles (animation, spectacle vivant, etc.), sur la liste interprofessionnelle du Comité Interprofessionnel pour l'Emploi et la Formation (**COPANEF**) et les listes régionales des Comités Paritaires Interprofessionnels Régionaux pour l'Emploi et la Formation (**COPAREF**). A travers ces questionnements seront également abordées les dynamiques de coopération.

Intervenants : Tatiana Maksimovic (**Afdas**), Emmanuel Doudat (co-gérant de la **CAE Artefacts**), Stéphane Grosclaude (Coordinateur de la **PFI**), un représentant du **CREFOP** (sous réserve)

Modération : Jean-Noël Bigotti (coordination **Métiers Culture**)

## 12H30 — POSSIBILITÉS DE REPAS SUR PLACE SUR RÉSERVATION (VOIR PLUS BAS)

## 14H00 — LA FORMATION, UN OUTIL AU SERVICE DES EMPLOYEURS, DES SALARIÉS ET DES AGENTS

La réforme donne de nouvelles responsabilités à l'employeur en matière de contribution au développement des compétences et à la sécurisation des parcours. Quelles sont les nouvelles opportunités ? Comment, dans les entreprises et la fonction publique, se fait la mise en place des dispositifs prévus par la loi de 2014 : l'Entretien Professionnel (**EP**), le Compte Personnel d'Activité (**CPA**), les actions de formation... ? Quelles possibilités sont offertes aux salariés pour l'utilisation de leur **CPF** et quels financements peuvent-ils solliciter/mobiliser pour se former sur le temps de travail ou hors temps de travail ?

Intervenants : Romain Artiges (**Uniformation**), un représentant du **CNFPT** (sous réserve), Marc Benétreau (**Cepravoi**)

Modération : Jean-Noël Bigotti (coordination **Métiers Culture**)

**JOURNÉE D'INFORMATION GRATUITE SUR INSCRIPTION**  
Informations : 02 47 50 70 02 — [constance.couette@cepravoi.fr](mailto:constance.couette@cepravoi.fr)

Espace Ligéria  
9, rue Croix Blanche  
37 270 — Montlouis sur Loire

## BULLETIN DE RÉSERVATION REPAS

NOM :

Prénom :

Structure :

Souhaite réserver un repas pour un montant de **15€** (entrée, plat, dessert, boisson, café).  
Afin de valider votre réservation, merci d'envoyer ce bulletin et votre règlement par chèque (à l'ordre du **CEPRAVOI**) à :

**CEPRAVOI**  
**8 place Mitterand — BP 36**  
**37270 Montlouis-sur-Loire**

Toute réservation sans chèque ne pourra pas être prise en compte.

Le Ceparvoï est porté par la Région Centre-Val de Loire. Il bénéficie du concours du ministère de la Culture et de la Communication (Drac), du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et de la Ville de Montlouis-sur-Loire.

La Plate-forme interrégionale est soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale de la création Artistique).

Métiers Culture est porté par la Fraca-Ma et soutenu par la Région Centre-Val de Loire

